

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art.22 du code d'administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de Malzéville se réunira, en séance ordinaire le :

**Jeudi 27 juin 2019 à 19h**  
**Salle polyvalente Michel Dinot**  
**Place François Mitterrand**

Fait à Malzéville, le 21 juin 2019

Bertrand KLING,



Maire,

### - ORDRE DU JOUR -

- 1- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- 2- Approbation du compte de gestion 2018
- 3- Approbation du compte administratif 2018
- 4- Affectation du résultat d'exploitation 2018
- 5- Provision pour clients douteux
- 6- Modification du tableau des effectifs
- 7- Ratios promus-promouvables 2019
- 8- Contrat local de santé 2<sup>ème</sup> génération 2019-2023
- 9- Convention de mutualisation des systèmes d'informations avec la Métropole du Grand Nancy
- 10- Attribution de subventions pour les crèches
- 11- Tarification activités Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) à compter du 1er septembre 2019
- 12- Convention de partenariat « Restauration collective » entre la ville de Malzéville et la Métropole du Grand Nancy pour la lutte contre le gaspillage et la mise en œuvre d'un compostage des déchets de la restauration scolaire
- 13- Attribution de prime pour le ravalement obligatoire des façades  
Périmètre 2014 - 37 rue Sadi Carnot
- 14- Communication des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du CGCT
- 15- Questions diverses